

## Compte rendu de l'audience de la Conférence par le groupe de travail de l'IGEN sur l'évaluation de la formation continue des enseignants.

Le 5 mai 2010, La Conférence a été reçue à sa demande, par le groupe de travail de l'IGEN qui sous la houlette de Mme Marie-Hélène Granier-Fauquert, IGAENR (Inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche et de M. Alain Henriet, IGEN d'économie-gestion est chargé d'évaluer, dans le cadre de l'évaluation des politiques éducatives, la politique de formation continue des enseignants du 1<sup>er</sup> et second degré. M. Henriet avant de nous recevoir en compagnie de deux de ses collègues IGEN, Mme Marie Mégard et M. François Louis nous a présenté en préalable cette mission et sa mise en perspective.

DE 1998 à 2010 s'est mise en place une mission d'information sur le transfert de la prise en charge de la formation continue des MAFPEN vers les IUFM ; et en particulier sur la mise en place de la formation répondant aux nouvelles missions des personnels enseignants en 1999-2000 (ministère Allègre-Royal).

Le groupe constitué de 11 membres dont 6 IGEN (physique-chimie, histoire-géo, EPS, économie-gestion, sciences économiques, enseignement primaire) travaille sur 2 axes : la rencontre avec les administrations (gestion et organisation des moyens), les institutions impliquées dans la formation continue ( le CNED par exemple) et les associations et mouvements représentatifs (associations de professeurs, syndicats) ; et la rencontre sur le terrain, dans 6 académies ciblées, d'enseignants et de formateurs.

C'est donc dans ce cadre que la Conférence est reçue pour exposer le point de vue des associations membres sur l'évolution de la formation continue en offre et en contenu, ainsi que leurs attentes en termes de modalités, d'organisation et d'objectifs. Le secrétaire général après avoir transmis à notre interlocuteur un document écrit de l'APV qui ne pouvait être présente, a rappelé les principes qui réunissent les associations membres de la Conférence, et en particulier la défense de la qualité de l'enseignement à laquelle la formation continue doit pleinement contribuer, en offrant aux professeurs un large accès aux contenus académiques et à la recherche, pour nourrir un enseignement vivant et substantiel auxquels leurs élèves ont droit.

Romain Vignest pour l'APL regrette que la Formation continue actuelle soit trop centrée sur la dimension didactique issue des sciences de l'éducation au détriment de la formation disciplinaire. Dans le cadre de l'intégration des IUFM dans l'université cette dimension devrait être privilégiée car elle favoriserait le renforcement du lien entre la formation et la recherche et permettre aux professeurs du secondaire de poursuivre des recherches dans le champ académique. Il conviendrait pour cela de permettre des aménagements d'emplois du temps, comme la possibilité d'un partage de service entre secondaire et supérieur, de favoriser l'octroi de congés de formation pour les collègues ainsi que la prise en compte de leurs activités dans la promotion.

Sur la question de la participation de son association à la formation Romain Vignest fait part des difficultés d'organisation, des obstacles pouvant venir de l'institution elle-même, même si le

ministère accorde des subventions pour la publication des actes de colloques organisés par l'association.

Marie-Jo Ayad pour l'ANPBSE insiste sur la place prépondérante du congrès de l'association qui se déroule sur plusieurs jours et constitue une occasion privilégiée de formation, ce dont témoigne le nombre des participants (entre 60 et 100 personnes). En général un thème est choisi correspondant aux caractéristiques de la région où se tient le congrès et l'offre est très diversifiée en fonction des thèmes et des intervenants. Ces congrès annuels bénéficient de subventions de l'INRS (Institut National de Recherche et Sécurité), des conseils généraux ou régionaux, de la MAIF et leur compte rendu est publié dans la revue de l'association. Concernant la formation proposée par l'institution dans le cadre de l'évolution des programmes, Marie-Jo Ayad regrette que celle-ci ait lieu avant la publication des textes officiels des modalités d'évaluation.

Paul-André Bucher pour l'APCEG constate un excès de formations sur les nouveaux programmes par rapport à la formation disciplinaire ; outre un certain manque d'information sur la diffusion des stages, il regrette qu'il y ait beaucoup de formateurs peu adaptés et que trop peu de collègues soient élus pour participer aux formations (question des quotas). C'est pourquoi il serait souhaitable d'ouvrir plus de stages sur la formation disciplinaire, de rechercher des formateurs mieux formés, de programmer des stages de conduite de classe (très important par rapport au public de l'enseignement technologique) et de favoriser l'accès aux congés de formation pour les collègues ; en particulier des stages de 3 à 6 mois en entreprise nécessaires pour renforcer la pertinence de leur enseignement, mais aussi des congés pour préparation aux concours internes (ce dernier point est une demande de toutes les associations). À la question d'Alain Henriot sur la part du pédagogique dans le travail des associations et dans leur publication, Paul-André Bucher fait état de la constitution d'outils pédagogiques élaborés dans un cadre de mutualisation et de l'organisation des Journées Pédagogiques qui réunissent, chaque année, entre 50 et 80 adhérents.

Pour la CNARELA, Sylvie Pedroarena explique le rôle essentiellement coordinateur de son association dans la mutualisation des informations, en particulier par le biais des bulletins régionaux et les Journées d'octobre, organisées chaque année par une association régionale, durant 2 jours, pendant les vacances de Toussaint. La publication d'Actes rend compte de ces rencontres. Quant à la formation proprement dite le bilan est contrasté suivant les académies et les relations que l'association entretient avec l'institution. Il conviendrait de maintenir un équilibre, dans la formation proposée par l'institution, entre la part du pédagogique et celle du disciplinaire et de proposer aux collègues une formation substantielle en histoire des arts.

Nicolas Lemas s'exprime pour l'APHG en rappelant d'abord l'importance numérique de son association (entre 6 et 8000 adhérents). Il fait état des journées d'études organisées par l'APHG sur le plan national et régional et des difficultés rencontrées à cause de la réticence de certains rectorats dans l'octroi des ordres de mission, la question du remplacement des cours étant diversement considérée. La FC est indispensable dans le souci de renouvellement du savoir inhérent à l'exercice du métier d'enseignant et de ce fait l'importance accordée à la formation technique (TICE) dans l'offre institutionnelle de formation est inadaptée. Il conviendrait de renforcer l'offre dans la perspective de la préparation des concours internes et de la mise en place de la réforme du lycée, en particulier sur les enseignements d'exploration, ainsi que les nouveaux programmes des collèges.

Pour Gabriella Molina de l'UPBM, la formation continue a pour fonction essentielle la mise à jour des connaissances dans une discipline où les contenus sont en évolution rapide et constante. L'UPBM organise un congrès annuel sur 3 jours qui réunit 2 à 300 participants avec des conférenciers parfois de premier plan (Jacques Testart) sponsorisé par des entreprises fournisseurs de matériel (expériences) l'UPBM dispose d'une liste de diffusion assez active où les collègues peuvent échanger et mutualiser leurs connaissances. Quant aux attentes elles concernent essentiellement le souhait de pouvoir se ressourcer sur le plan disciplinaire. Une meilleure offre et organisation serait souhaitable de façon à ce que les collègues ne s'auto censurent pas à cause d'absences qu'ils jugent préjudiciables à leurs élèves. Il manque aussi d'offre de formation en vue de la promotion.

Simon Perrier pour l'APPEP s'inquiète de l'accroissement des refus opposés aux collègues dans leur demande de formation. En philosophie on ne peut se plaindre, en général, de la qualité des formations et d'abord de leur nature. Reste l'inégalité du nombre de journées accordées selon les Académies. Élargissant son propos à toutes les disciplines il fait remarquer la pauvreté (ou l'inadaptation) de certaines formations tant au niveau de leur contenu que de la qualité des formateurs et de la pertinence de leurs méthodes. La même pédagogie qui sévit ailleurs est ici appliquée aux professeurs. Au lieu de leur apprendre quelque chose, de manière vivante, on les met en « petits groupes » pour, à partir de « documents », leur faire découvrir ce qu'ils ne savent pas et qu'ils sont venus apprendre. Beaucoup d'heures sont ainsi perdues par les stagiaires, ce qui sans doute épargne aux « formateurs » de vraies préparations et un vrai travail. Qu'il ressorte de ces journées quelques travaux intéressants signifie simplement que ceux des stagiaires qui avaient le moins à apprendre ont appliqué un savoir déjà acquis à ces « documents ». Les autres n'auront rien appris et ne feront ensuite qu'imiter selon les modèles préétablis qu'on leur distribuera finalement.

Il précise que la formation continue ne doit pas être seulement conçue comme l'application à des « situations d'enseignement » d'un savoir qui serait déjà acquis une fois pour toutes après les concours. L'enseignement est acquisition permanente du savoir. La pédagogie la plus vivante est celle où le professeur recommence sans cesse l'élaboration de son savoir. La *technicisation* d'une transmission indépendante de l'élaboration du savoir et de son renouvellement incessant, est une obsession de bien des formations dont il faudrait enfin mesurer les limites. Recherche et enseignement ne doivent donc pas être coupés l'une de l'autre.

Il précise finalement que la formation continue est un temps de travail et doit donc avoir lieu sur le temps de travail.

La Conférence remercie vivement M. Henriët et ses collaborateurs pour leur écoute et leur disponibilité.

Pour la Conférence :

Philippe Blanc

Secrétaire général